



PLAN CLIMAT AGENDA 21

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hôtel de Région



27, Place Jules Guesde – Marseille 2^e
Tél. 04 91 57 50 57 – Fax : 04 91 57 51 51

regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Programme



PEFC - Imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement

regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

8^e forum AGIR

AGIR + pour le climat

Lundi 3 Novembre 2014
Marseille, Hôtel de Région

Programme

8 h 30 : **Accueil des participants**

9 h : **Ouverture par Annick DELHAYE**, Vice-Présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, déléguée au développement soutenable, à l'environnement, à l'énergie et au climat

9 h 30 : **Hervé LE TREUT**, Membre de l'Académie des Sciences, Directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace, grand témoin représentant le GIEC

10 h : **Ronan DANTEC**, Sénateur, porte-parole de l'organisation mondiale des villes, Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), en charge de la mission du Président de la République sur la contribution des collectivités à la COP21 « De l'acteur local au facilitateur global », nécessité d'une mobilisation des territoires dans la perspective de la COP21

10 h 30 : **Les Succès AGIR+ 2014** (Marie Aimée QUADRIO/ Service Énergie)

11 h : « **Les régions agissent** », invitées :

- Bretagne : Dominique RAMARD, Vice-Président
- Midi Pyrénées : Françoise DEDIEU-CASTIES, Vice-Présidente
- Pays de Loire : Emmanuelle BOUCHOT, Vice-Présidente
- Haute-Normandie : Véronique BÉRÉGOVOY, Vice-Présidente
- Rhône Alpes : Benoit LECLERE, Vice-Président

12 h 45 : **Inauguration de l'exposition** « le changement climatique vu par les jeunes »

13 h : Déjeuner

14 h - 16 h : **Ateliers :**

Anticipation et adaptation au changement climatique.

1. Agriculture et changement climatique

Jacques OLIVIER, Président de commission forêt, mer, pêche et littoral

Adaptation ? Atténuation ? Où en est-on ? L'atelier, animé par l'Inter-Réseau Régional Agriculture Énergie Environnement aura pour objet de revenir sur ces notions et de faire le point sur les démarches et projets en cours. Il s'agira aussi de définir quel(s) type(s) d'action(s) implique (ent) une politique d'adaptation au niveau des principales filières agricoles / Contact Région : Loïc DUQUY-NICOUD

2. Transports et éco-mobilité/ exemplarité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jean Yves PETIT, Vice-Président délégué aux transports et à l'éco-mobilité

Les transports sont responsables du tiers des émissions de gaz à effet de serre. La diminution de l'utilisation de voiture en solo, comme de celles des camions, est une absolue nécessité. Grâce à la Carte ZOU ! et à la circulation de nouveaux trains, la fréquentation des trains a augmenté de 21 % en 5 ans. Aux côtés de l'État et des collectivités locales, la Région a aussi œuvré à la réduction des vitesses sur les voies rapides, au développement de l'usage du vélo et à la relance du fret ferroviaire. Réchauffer nos rues, nos villes, notre planète pour nous déplacer, il est possible de faire autrement ! / Contact Région: Ghislaine FERON

3. Comment la Région a pris en compte, dans ses dispositifs d'aides à l'économie et à l'emploi, les changements climatiques et l'économie circulaire ?

Bernard MOREL, Vice-président délégué à l'emploi, au développement économique, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

L'économie circulaire se définit comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. Pionnière sur le sujet, depuis 1998 que ce soit au travers des PRIDES ou de son récent agenda 21, la région PACA a souhaité faire de l'économie circulaire un vecteur pour favoriser les démarches collectives et les coopérations d'entreprises, et y faire évoluer les modes de développement, production, et consommation.

La mise en œuvre de dispositifs concrets, novateurs, élaborés conjointement avec tous les acteurs économiques régionaux, doit encore progresser pour définir une véritable stratégie de développements économique et territorial durables. C'est l'objectif de cette table ronde. / Contact Région : Patrice ROUSSEL

4. De nouveaux modèles économiques pour financer les projets ENR

Annick DELHAYE, Vice-Présidente déléguée au développement soutenable, à l'environnement, l'énergie et au climat

Le développement des énergies renouvelables et leur intégration dans les réseaux appellent à imaginer de nouveaux modèles technico-économiques. Production d'énergie décentralisée, autoconsommation, smart-grids, investissement participatif... Toutes ces notions demandent de concevoir et de réaliser ces projets sous un nouvel angle. Avec l'ADEME - J.P. HARINCK, la DREAL - Jacky PERCHEVAL, Solaire Direct - Thierry LEPERCQ ainsi que les membres du COD'Eol (commission d'échange sur l'éolien) / Contact Région : Alain BOURRELLY.

5. Mobilisation des territoires

Marie BOUCHEZ, Conseillère régionale déléguée aux Parcs Naturels Régionaux

Quels moyens pour quelle politique territoriale de transition énergétique ?
Cet atelier sera l'occasion d'échanges sur le bilan et les perspectives des outils à

faire vivre, avec les territoires, pour progresser ensemble sur la voie de la transition énergétique Organisation d'une table ronde en présence de décideurs locaux : Catherine GUIEU (DGA du CG 05), Dominique BERTIN (DGA Agglo Manosque), sous réserve : J.P. CHAUVIN (DGA du Grand Avignon.) et Thomas OZON (DGA Métropole NCA), ADEME : J.M. GRAILLAT, M. GIORIA (sous réserve), DREAL : Soufiane BRUN ou Yobann PAMELLE et les experts : Viviane HAMON, EQUINEO, GERES, Denis SAVANNE. / Contacts Région : Yobanna MARTINE et Tatiana FAYARD

6. Biodiversité et adaptation des écosystèmes

Annabelle JAEGGER, Conseillère régionale déléguée à la biodiversité

De quelles façons et avec quelle intensité le changement climatique affecte(ra)-t-il la biodiversité ? De la Méditerranée aux Alpes, nombreuses sont les activités économiques intimement liées à notre riche biodiversité, mais avons-nous les capacités et les moyens pour anticiper ces évolutions au changement climatique et élaborer des stratégies d'adaptation appropriées ? / Contact Région : Céline HAYOT

7. Bâtiments à énergie positive

Colette CHARRIAU, Vice-Présidente déléguée au foncier, au logement à l'habitat

Pour une simplification des aides régionales à la construction/réhabilitation et vers l'anticipation des bâtiments à énergie positive (BEPOS).

La première partie portera sur la validation d'un document de présentation simplifié des différentes aides régionales. L'avis des participants sera sollicité de manière active sur la clarté, la sémantique et les schémas figurant dans les documents présentés

La seconde consistera à évoquer la mise en œuvre accélérée du standard Bâtiment à Énergie Positive (BEPOS) en PACA, normalement attendus pour 2018 / Contact Région : Frédéric VUKIC

8. Groupe régional d'experts et scientifiques sur le climat

Philippe MUSSI, Conseiller régional délégué au développement numérique et à la recherche

Favoriser les échanges entre les laboratoires de recherche, les entreprises et les associations, encourager l'émergence de projets innovants et participatifs à l'échelle locale et régionale, dresser un inventaire des connaissances régionales sur le climat, constitue un programme d'ampleur alors que la connaissance scientifique sur ce thème se développe rapidement et paradoxalement reste encore trop peu accessible. Échange d'expérience et mutualisation pour la mise en place d'un tel groupe sur le climat permettront d'enrichir la démarche et les travaux en vue de la COP 21

Avec Bernard SEGUIN et Joël GUIOT, coprésidents du Groupe Régional d'experts et de scientifiques pour le Climat / Contact Région : Catherine RETORE

9. Les liens entre précarité énergétique et changement climatique

Gaëlle LENFANT, Vice-présidente déléguée à la jeunesse au Conseil régional des jeunes, aux solidarités, à la prévention et sécurité, à la lutte contre les discriminations.

La précarité énergétique est une situation sociale causée par la corrélation de nombreux facteurs parmi lesquels la qualité des logements. Plusieurs éléments climatiques (taux d'humidité,...) entrent en ligne de compte et peuvent, en plus de l'aspect énergétique, avoir des effets sur la santé des ménages. L'objet de cet atelier est d'identifier ces facteurs et tenter de trouver les moyens d'adapter les dispositifs d'action existant pour faire face à leur évolution. Avec le Réseau Régional Énergie Précarité / Contact Région : Valentin LYANT

16 h : **Clôture en hémicycle**